



PROCEDURE ADAPTEE

(Article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)

COLLECTIVITE :

EPIC Biarritz Tourisme
1 Square d'IXELLES
64200 BIARRITZ
Eric.marchais@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de l'espace accueil de l'office de tourisme et bureau des congrès de Biarritz ;

L'Office de Tourisme de Biarritz est classé en catégorie 1 et a obtenu la norme Qualité Tourisme (AFNOR). Les travaux devront répondre aux exigences de ce classement et de cette norme.

Les espaces à réaménager concernent une surface d'environ 200 m² au rez-de-chaussée, voire une partie du sous-sol.

L'accueil extérieur devra être également traité en tenant compte des futurs aménagements du Square d'Ixelles.

Les équipes de maîtrise d'œuvre candidates devront comporter les compétences suivantes :

- Agencement d'intérieur
- Etudes de structures
- Règlementation d'édifices ERP accessibilité sécurité

Le budget prévisionnel de l'opération est de 400 000 € HT

PROCEDURE :

Procédure adaptée restreinte.

Les candidats intéressés peuvent se procurer le règlement de consultation de la phase candidatures sur demande auprès de Biarritz Tourisme, ou le télécharger sur le site : <http://www.eadministration64.fr>

Les candidats agréés à l'issue du présent appel à candidatures (3 candidats maximum) recevront un dossier de consultation les invitant à présenter une offre.

Les 3 candidats agréés se verront demander une prestation « esquisse » à l'appui de leur offre. Les 2 candidats agréés mais non retenus à l'issue de la phase « offres » recevront une indemnité d'un montant de 1 200 € TTC.

REMISE DES CANDIDATURES :

A la Direction Générale de Biarritz Tourisme, avant le 20 Novembre 2017 à 16h 00, sous enveloppe cachetée portant la mention "Candidature pour : maîtrise d'œuvre réaménagement accueil Biarritz Tourisme - Ne pas ouvrir".

Ou sur le site : <http://www.eadministration64.fr>